
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 12 septembre 2016

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 9)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 9)
Appel nominal	(p. 10)
Adoption du procès-verbal de la Commission permanente du 11 juillet 2016	(p. 10)
N°CP-2016-1056	
<i>Mions - Saint Priest - Déclassement du domaine public métropolitain d'une emprise située route de Mions à Saint Priest et route de Saint Priest à Mions et cession, à titre onéreux, à la société SOFIPARC -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1057	
<i>Lyon 7° - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain de la parcelle cadastrée CD 12 située avenue Debourg -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1058	
<i>Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située impasse de l'Etoile -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1059	
<i>Travaux de plantations et de suivi des jeunes arbres et d'entretien des sols de plantation sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande de travaux -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1060	
<i>Maintenance et évolution du système informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour la signalisation lumineuse tricolore et les bornes escamotables - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1061	
<i>Fourniture de supports de signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1062	
<i>Études d'opportunité et de fonctionnement pour la création, la modification et la conception des aménagements des carrefours à feux sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1063	
<i>Travaux de mise en œuvre de béton hydraulique sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marchés annuels à bons de commande - 2 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1064	
<i>Oullins - Boulevard de l'Yzeron - Reconstruction de la passerelle Lionel Terray - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-1065	
<i>Saint Fons - Aménagement de voirie - Chemins Belle-Etoile et Fauré - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)

N°CP-2016-1066	<i>Marcy l'Etoile - Requalification de l'avenue des Alpes (phase n°3) - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-1067	<i>Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-1068	<i>Programme d'actions en faveur de la prévention et de la valorisation des déchets éligibles au Fonds déchets - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1069	<i>Assistance à la mise en place de sites de compostage partagés (pieds d'immeuble, quartiers et cantines), formation et prestations de broyage sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1070	<i>Etudes pour le développement des réseaux de chaleur sur le territoire de la Métropole de Lyon - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) au titre de l'année 2016 -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1071	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1072	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Résidences sociales de France auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0800 du 11 avril 2016 -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1073	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1074	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1075	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme (SA) Coopérative habitat pact Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1076	<i>Garanties d'emprunts accordées au Comité de la foire internationale de Lyon (COFIL) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes et de la Banque populaire Loire et Lyonnais - Réaménagement de la dette -</i>	(p. 14)
N°CP-2016-1077	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-1078	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-1079	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-1080	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-1081	<i>Fourniture de polymères et assistance technique pour les stations d'épuration et l'usine d'incinération de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
N°CP-2016-1082	<i>Pierre Bénite - Prestations de maintenance préventives et curatives des analyseurs de fumées et des préleveurs en semi-continu de dioxines et de furanes de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables avec la société Environnement SA -</i>	(p. 16)
N°CP-2016-1083	<i>Conventions d'occupation relatives à l'installation temporaire d'équipements radiotéléphoniques sur des ouvrages d'eau propriété de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer des avenants suite au nouveau contrat de délégation de service public de l'eau -</i>	(p. 16)
N°CP-2016-1084	<i>Dardilly - Canalisations d'assainissement en refoulement - Convention d'occupation traversées du domaine public de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Réseau -</i>	(p. 16)
N°CP-2016-1085	<i>Albigny sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située chemin du Tremblay, angle montée du Chanoine Roulet, et appartenant à Mme Claudine Dorey -</i>	(p. 16)

N°CP-2016-1086	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°284 et 100 dépendant d'un immeuble dans la copropriété Le Terraillon, située 27, rue Guillermin, et appartenant à l'association des Petites Sœurs de la Sainte Enfance de Lyon -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1087	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°82 et 438 et 2 caves situés 3, rue Guynemer et 19, rue Guillermin et appartenant à Mme Marie-Pierre Pastre -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1088	<i>Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, de 58 lots dont 29 appartements et 29 caves, dans la copropriété Le Terraillon, située rue Guynemer, rue Marcel Bramet et rue Hélène Boucher, et appartenant à Alliade habitat -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1089	<i>Ecully - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Petit bois et appartenant à M. Xavier Rammeloo -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1090	<i>Francheville - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Joliot Curie et appartenant au Syndicat des copropriétaires de la résidence l'Anthracite -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1091	<i>Givors - Développement économique - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du site des Verrières mécaniques champenoises (VMC) - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu formé de la parcelle cadastrée AN 311, situé avenue Georges Charpak et appartenant à la Société d'aménagement Givors Métropole (SAGIM) -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1092	<i>Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue André Sabatier et appartenant à la Commune -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1093	<i>Grigny - Equipement public - Service accueil placement familial - Acquisition, à titre onéreux, d'un local et de 6 places de stationnement situés 36, rue des Arondières et appartenant à la Commune -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1094	<i>Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue André Sabatier et appartenant à l'indivision Abdelbaset, Caron, Ben Lakhdar et Thévenon -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1095	<i>Lyon 3° - Développement urbain - Projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles de terrain nu cadastrées AR 75, AR 74 pour partie, et AR 73 pour partie, situées 14, rue des Cuirassiers et appartenant aux sociétés France Télévisions et Télédiffusion de France (TDF) -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1096	<i>Lyon 4° - Habitat - Logement social - Acquisition à titre onéreux d'un bâtiment situé 3, rue Duviard et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1097	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située lieu-dit La Jacquière, chemin de Pommier et appartenant aux propriétaires indivis de l'impasse Beaumarchais - Abrogation de la décision de la Commission permanente n° CP-2015-0573 du 7 décembre 2015 -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1098	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Gadelles, chemin de Pommiers et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Tony -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1099	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 14 et 16, rue Louis Saulnier et appartenant à la SNC Kaufman et Broad Promotion -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1100	<i>Saint Genis Laval - Voirie - Acquisition à titre onéreux de 2 parcelles de terrain nu situées 13, chemin de Moly et appartenant à la SARL Sélines ou toute autre société du groupe substituée -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1101	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle de terrain cadastrée BZ 160 située 6, rue de la Poudrette et appartenant à la société Altarea Cogédim ZAC VLS -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1102	<i>Villeurbanne - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 10, impasse Poncet et appartenant aux époux Terrier -</i>	(p. 17)
N°CP-2016-1103	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC Gratte-Ciel nord) - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain cadastrée BD 43 située 114, rue Francis de Pressensé, propriété de l'Etat - Ministère de l'Education Nationale - Académie et rectorat de Lyon -</i>	(p. 17)

N°CP-2016-1104	Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain cadastrée BZ 62p2 située 5, rue de la Poudrette et appartenant à la société Altaréa Cogédim ZAC VLS -	(p. 18)
N°CP-2016-1105	Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu, situé 268, cours Emile Zola et appartenant à la copropriété de la Résidence de l'Ormeriaie -	(p. 18)
N°CP-2016-1106	Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé 82, rue Frédéric Fays et appartenant à M. Albert Garnier -	(p. 18)
N°CP-2016-1107	Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain, situé 69, rue Jean Jaurès et appartenant à la SAS Icade Promotion -	(p. 18)
N°CP-2016-1108	Craponne - Habitat - Logement social - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement d'un immeuble (terrain et bâti) situé 122, avenue Pierre Dumond -	(p. 18)
N°CP-2016-1109	Lyon 8° - Plan de cession du patrimoine - Manufacture des Tabacs - Cession, à l'Université Jean Moulin Lyon 3, d'un volume bâti dépendant de la parcelle de terrain cadastrée AB 51 située 2, cours Albert Thomas - Approbation de la division en volume - Etablissement de servitudes -	(p. 18)
N°CP-2016-1110	Saint Genis Laval - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain nu situées avenue de Gadagne constituant un délaissé de voirie au profit de M. Jean-Marc Piot -	(p. 18)
N°CP-2016-1111	Villeurbanne - Plan de cession - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) HPL Genas, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 95-97, route de Genas -	(p. 18)
N°CP-2016-1112	Lyon 3° - Voirie de proximité - Echange, sans soulte, entre la Métropole de Lyon et l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGE) Charles de Foucauld de terrains nus situés 18, rue Feuillat - Abrogation de la décision du Bureau n°B-2010-1844 du 11 octobre 2010 -	(p. 18)
N°CP-2016-1113	Feyzin - Vallée de la chimie - Appel à projet des 30 - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit des sociétés Serpol et Vicat ou toute société se substituant à elles, d'un terrain nu issu de la parcelle cadastrée BO 56, situé rue des Bitumes - Autorisation de déposer une demande d'installation classée et de permis de construire -	(p. 18)
N°CP-2016-1114	Villeurbanne - Habitat et Logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société anonyme (SA) d'HLM Alliade habitat, d'un immeuble situé 29, rue des Charmettes -	(p. 18)
N°CP-2016-1115	Villeurbanne - Habitat et logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Alliade habitat, d'un immeuble (terrain+bâti) situé 3, rue Francis de Pressensé -	(p. 18)
N°CP-2016-1116	Sainte Foy lès Lyon - Equipement public - Institution d'une servitude de passage, à titre onéreux, d'un réseau de canalisations publiques évacuant les eaux pluviales et usées sous une parcelle de terrain située angle 24-45, avenue de Limburg et avenue Paul Dailly et appartenant à la société Alliade habitat ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée - Approbation d'une convention -	(p. 18)
N°CP-2016-1117	Villeurbanne - Développement urbain - Projet Médipole - Constitution, à titre gratuit, d'une servitude d'implantation d'une semelle de soutènement d'un mur séparatif grevant un terrain métropolitain, cadastré CH 195, situé au 95, rue Frédéric Fays -	(p. 18)
N°CP-2016-1118	Lyon 8° - Equipement public - Modification du bail emphytéotique conclu avec la Ville de Lyon, à titre gratuit, concernant une parcelle de terrain bâtie à usage de gymnase située 23, rue Francis de Pressensé - Autorisation de signer un avenant -	(p. 18)
N°CP-2016-1119	Chassieu - Promenade du Biézin - Convention de cession de biens mobiliers du domaine privé de la Métropole de Lyon -	(p. 18)
N°CP-2016-1120	Travaux de gros entretien et renouvellement des chaussées du boulevard Laurent Bonnevey - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer un accord-cadre à bons de commande de travaux -	(p. 11)

N°CP-2016-1121	<i>Prestations de balisage pour les voies rapides et les tunnels de la Métropole de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer un accord-cadre à bons de commande de travaux -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-1122	<i>Collèges publics - Désignation des personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges -</i>	(p. 20)
N°CP-2016-1123	<i>Prestations de tierce maintenance applicative sur le progiciel HR-ACCESS de la Métropole de Lyon et son infocentre - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 20)
N°CP-2016-1124	<i>Acquisition de serveurs, de logiciels et de périphériques associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services -</i>	(p. 20)
N°CP-2016-1125	<i>Convention de participation au projet Mes Infos entre la Métropole et la Fondation internet nouvelle génération (FING) -</i>	(p. 20)
N°CP-2016-1126	<i>Formation des assistants maternels - Accord-cadre à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 21)
N°CP-2016-1127	<i>Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique -</i>	(p. 21)
N°CP-2016-1128	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er juin au 31 juillet 2016 -</i>	(p. 21)
N°CP-2016-1129	<i>Caluire et Cuire - Lyon 8° - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de construire -</i>	(p. 21)
N°CP-2016-1130	<i>Lyon 9° - Secteur Gorge de Loup et Deux Amants - Autorisation donnée à l'Atelier d'apprentissage de Gorge de Loup de déposer une demande de permis de construire valant permis de démolir pour l'extension de son établissement sur un terrain situé 103, avenue Sidoine Apollinaire -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1131	<i>Saint Genis Laval - Approbation de la modification du cahier des charges du lotissement situé 9, chemin de la Patinière -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1132	<i>Prestations de carrosserie sur les véhicules inférieurs à 3,5 tonnes de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1133	<i>Fourniture de pneumatiques pour véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes - Autorisation de signer le marché de fourniture à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1134	<i>Fourniture d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole de Lyon : parkas et vêtements techniques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de services -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1135	<i>Fourniture de gaz naturel rendu site pour les installations et bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°2 : bâtiments en relève semestrielle T1 et T2 - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1136	<i>Fourniture de gaz naturel rendu site pour les installations et bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : bâtiments en relève mensuelle T3 et T4 - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1137	<i>Lyon - Maintenance des systèmes de détection et d'alarme incendie de l'Hôtel de Métropole - Lancement de la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1138	<i>Lyon 2° - Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Dépose et remplacement d'escaliers mécaniques - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1139	<i>Vénissieux - Construction et aménagements de locaux pour la direction de la voirie - Site de l'ex-Etablissement régional du matériel des armées françaises (ERM) - Lots n°1, 2, 3, 5, 6, 11 et 12 - Autorisation de signer les avenants aux marchés -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1140	<i>Villeurbanne - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua - Autorisation de signer l'avenant n°3 au marché public -</i>	(p. 22)

N°CP-2016-1141	<i>Bron - Parc - Cimetière - Demande de rétrocession et de remboursement d'une concession acquise par Mme Hélène Marion -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1142	<i>Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un avenant n°4 à la convention d'affectation et de gestion du 19 avril 1978 avec la Ville de Lyon pour des locaux -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1143	<i>Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - lot n°2 gros oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°1 au protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Citinea ouvrages fonctionnels -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1144	<i>Villeurbanne - Projet urbain Grandclément - Éviction commerciale de la Société par action simplifiée (SAS) dénommée SER-NET ASSAINISSEMENT du local appartenant à la Métropole de Lyon situé 36, rue Emile Decorps - Approbation de la convention de résiliation de bail et d'indemnisation -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1145	<i>La Mulatière - Plan de cession - Protocole d'accord entre la Métropole de Lyon et la société par action simplifiée (SAS) dénommée Distinctio pour une éviction commerciale au 2, rue Stéphane Déchant -</i>	(p. 22)
N°CP-2016-1146	<i>Lyon - Aides à la Pierre - Parc public - Autorisation de transfert de subventions à la suite de la fusion par absorption de la société Le Toit familial par la société anonyme d'habitations à loyer modéré (SAHLM) Cité nouvelle -</i>	(p. 24)
N°CP-2016-1147	<i>Villeurbanne - Lyon 8°- Champagne au Mont d'Or - Lyon 6°- Vaulx en Velin - Lyon 3°- Aide à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 25)
N°CP-2016-1148	<i>Mission d'expertise urbaine et d'élaboration de scénarii de composition urbaine - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de services -</i>	(p. 24)
N°CP-2016-1149	<i>Lyon 1er - Lyon 2°- Rives de Saône - Projet directeur art public - Prestation de conseil et de direction artistique et technique pour la réalisation et l'insertion d'oeuvres d'art - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire, à marchés subséquents, à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables -</i>	(p. 24)
N°CP-2016-1150	<i>Saint Fons - Mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Les Clochettes et la Cité des Clochettes à Saint Fons - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de service, la convention financière avec la Ville de Saint Fons et de solliciter les participations financières -</i>	(p. 24)
N°CP-2016-1151	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Soie - Carré de Soie - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N°CP-2016-1152	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Mission de mandataire pour la conduite des études de maîtrise d'oeuvre et des travaux primaires et mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer les avenants n°1 -</i>	(p. 24)
N°CP-2016-1153	<i>Transport des élèves en situation de handicap - Autorisation de signer les avenants n°2 permettant d'assurer la continuité du service public -</i>	(p. 25)
N°CP-2016-1154	<i>Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) issus des déchèteries et des services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 25)
N°CP-2016-1155	<i>Bron - Quartiers Terraillon et Parilly - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1156	<i>Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon 3°- Lyon 5°- Lyon 7°- Lyon 8°- Lyon 9°- Meyzieu - Mions - Neuville sur Saône - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vénissieux - Vernaïson - Villeurbanne - Contrat de ville - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à Lyon Métropole habitat, coordonnateur du groupement de commandes de 13 bailleurs sociaux participants au programme d'actions 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1157	<i>Décines Charpieu - Quartier du Prainet - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -</i>	(p. 26)

N°CP-2016-1158	<i>Ecully - Quartier Sources-Pérollier - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1159	<i>Feyzin - Quartiers des Razes, du Bandonnier, des Vignettes-Figuières-Maures et de la Bégude - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1160	<i>Grigny - Quartier du Vallon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1161	<i>Lyon 1er - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 7° - Lyon 8° - Lyon 9° - Quartiers Moncey-Voltaire, Sœur Janin, Loucheur-Gorge de Loup, Gerland, Mermoz, Langlet Santy, Etat-Unis, Moulin à Vent et la Duchère - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1162	<i>Meyzieu - Quartiers du Mathiolan et des Plantées - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1163	<i>Neuville sur Saône - Quartiers de la Source et de l'Echo - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1164	<i>Oullins - Quartier de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1165	<i>Pierre Bénite - Quartier de Haute Roche - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1166	<i>Rillieux la Pape - Quartiers de la ville nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1167	<i>Saint Fons - Quartiers Arsenal Carnot-Parmentier et Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1168	<i>Saint Genis Laval - Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1169	<i>Saint Priest - Quartiers de Bel Air et Bellevue - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1170	<i>Vaulx en Velin - Quartiers de la Grande Ile - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-1171	<i>Vénissieux - Quartiers de Minguettes-Clochettes et Duclos-Barel - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -</i>	(p. 27)
N°CP-2016-1172	<i>Villeurbanne - Quartiers des Buers, Saint Jean, Tonkin, Jacques Monod, les Brosses - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -</i>	(p. 27)
N°CP-2016-1173	<i>Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation -</i>	(p. 28)
N°CP-2016-1174	<i>Plateforme ECORENO'V : accompagnement des copropriétés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés de services -</i>	(p. 28)
N°CP-2016-1175	<i>Lyon 2° - Plan climat - Volet habitat - Quartier Sainte Blandine - Mission d'accompagnement des copropriétés vers des projets d'éco-rénovation - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de services -</i>	(p. 28)
N°CP-2016-1176	<i>Fourniture de fruits et de légumes frais et de produits végétaux prêts à l'emploi pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 29)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 12 septembre 2016 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 2 septembre 2016 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

M. LE PRÉSIDENT : Comme vous le savez, nous avons appris le décès de Bruno Polga, ancien maire de Saint Priest et ancien Conseiller communautaire, et celui d'un de ceux qui fut le collaborateur de mon premier mandat, Philippe Diblio, dont vous connaissez l'histoire, et qui a largement contribué à faire en sorte que l'on puisse lancer la dynamique que l'on connaît aujourd'hui.

Je le redis, car je l'avais déjà dit la dernière fois, Gilles Vesco a démissionné de ses fonctions de Conseiller délégué car d'un point de vue professionnel, il va occuper un poste qui nécessite de ne pas avoir de fonctions exécutives dans notre assemblée. Il faut pouvoir faire le passage de ses délégations. Je vous propose qu'une partie des délégations sur le caractère mobilités douces soient reprises par Martia Passi puisqu'il a la responsabilité des mobilités et que pour les mobilités intelligentes, ce soit Karine Dognin-Sauze qui s'occupe déjà de tout ce qui est nouvelles technologies, qui puisse s'occuper de cet aspect extrêmement important dans la ville du futur.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, M. Bret, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à M. Abadie), Mme Frier.

Absents non excusés : MM. Vincent, Calvel, Barge.

Membres invités

Présents : MM. Devinaz et Gouverneyre.

Absent excusé : M. Longueval.

Absents non excusés : MM. Chabrier et Lebuhotel, Mme Runel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 11 juillet 2016**

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 11 juillet 2016. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2016-1056 - Mions - Saint Priest - Déclassement du domaine public métropolitain d'une emprise située route de Mions à Saint Priest et route de Saint Priest à Mions et cession, à titre onéreux, à la société SOFIPARC -

N° CP-2016-1057 - Lyon 7°- Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain de la parcelle cadastrée CD 12 située avenue Debourg -

N° CP-2016-1058 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain située impasse de l'Etoile -

N° CP-2016-1059 - Travaux de plantations et de suivi des jeunes arbres et d'entretien des sols de plantation sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande de travaux -

N° CP-2016-1060 - Maintenance et évolution du système informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour la signalisation lumineuse tricolore et les bornes escamotables - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -

N° CP-2016-1061 - Fourniture de supports de signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -

N° CP-2016-1062 - Études d'opportunité et de fonctionnement pour la création, la modification et la conception des aménagements des carrefours à feux sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -

N° CP-2016-1063 - Travaux de mise en œuvre de béton hydraulique sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marchés annuels à bons de commande - 2 lots - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

N° CP-2016-1064 - Oullins - Boulevard de l'Yzeron - Reconstruction de la passerelle Lionel Terray - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -

N° CP-2016-1065 - Saint Fons - Aménagement de voirie - Chemins Belle-Etoile et Fauré - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

N° CP-2016-1066 - Marcy l'Etoile - Requalification de l'avenue des Alpes (phase n°3) - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) -

N° CP-2016-1067 - Vaulx en Velin - Boulevard urbain est (BUE) - Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre -

N° CP-2016-1120 - Travaux de gros entretien et renouvellement des chaussées du boulevard Laurent Bonneval - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer un accord-cadre à bons de commande de travaux -

N° CP-2016-1121 - Prestations de balisage pour les voies rapides et les tunnels de la Métropole de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer un accord-cadre à bons de commande de travaux -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2016-1056 à CP-2016-1067, CP-2016-1120 et CP-2016-1121. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je vais vous présenter les dossiers qui me concernent et je présenterai aussi ceux de monsieur Da Passano.

Le dossier n°CP-2016-1056 concerne les Communes de Mions et Saint Priest. La société SOFIPARC a sollicité la Métropole de Lyon afin d'obtenir la cession d'une emprise située route de Mions à Saint Priest et route de Saint Priest à Mions sur lesquelles elle effectue une opération de construction d'immeubles de bureaux et de stockage. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette parcelle d'une superficie de 2 722 mètres carrés environ.

L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Leur dévoiement éventuel sera à la charge de l'acquéreur. Ce déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation dans le secteur, cette procédure sera dispensée d'enquête publique. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, un compromis a été établi. Cette parcelle sera cédée à la société SOFIPARC, pour un montant global de 165 000 €, conforme à l'estimation de France domaine,

Le dossier n° CP-2016-1057 concerne Lyon 7°. Il s'agit du déclassement de la parcelle cadastrée CD 12 qui interviendrait dans le cadre du projet immobilier de l'opération Fontenay, place des Pavillons. L'assiette foncière de l'îlot nord est constituée en partie de la parcelle cadastrée CD 12 partielle d'une superficie d'environ 2 848 mètres carrés actuellement à usage de parking. Ce programme immobilier sera construit par un promoteur qui sera désigné par la Métropole dans le cadre d'une consultation en cours. Plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Leur dévoiement éventuel sera à la charge du futur acquéreur. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Une enquête publique a été ouverte le 3 mai 2016 et s'est déroulée du 30 mai 2016 au 14 juin 2016. A l'issue de cette enquête publique, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur le déclassement. En outre, les 2 848 mètres carrés déclassés seraient cédés dans un second temps au profit du promoteur, lorsqu'il aura été désigné au terme de la consultation en cours.

Le dossier n° CP-2016-1058 concerne Villeurbanne, la zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord. La Société d'équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon (SERL) a sollicité la Métropole de Lyon pour le déclassement d'une emprise située impasse de l'Etoile à Villeurbanne, d'une superficie totale d'environ 174 mètres carrés. Plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Les frais de dévoiement éventuels seront à la charge de l'acquéreur. L'ensemble des services métropolitains consultés est favorable à ce déclassement. Ce déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation dans le secteur, cette procédure sera dispensée d'enquête publique. La cession s'effectuera, dans un second temps, entre la Métropole et la SERL.

Le dossier n° CP-2016-1059 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 7 marchés de travaux pour les années 2017-2018 et, éventuellement 2019-2020 par reconduction expresse. Le montant maximum tous lots confondus pour les 4 années du marché s'élèverait à 16 800 000 € TTC. Ces prestations ont pour objet d'assurer les travaux de plantations et de suivi des jeunes arbres et d'entretenir les sols de plantation sur le territoire métropolitain. Elles sont décomposées en 7 lots géographiques. Les marchés intègrent des conditions d'exécution à caractère social et prévoient notamment la mise en oeuvre de clauses d'insertion sociale. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Les 7 marchés feraient l'objet d'accord-cadres à bons de commande. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits accord-cadres.

Le dossier n° CP-2016-1060 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance et à l'évolution du système informatique de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour la signalisation lumineuse tricolore et les bornes escamotables. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Cet accord-cadre à bons de commande serait passé et conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années, pour un montant maximum de 640 000 € HT pour la durée totale du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit accord-cadre.

Le dossier n° CP-2016-1061 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés relatifs à la fourniture de supports de signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la Métropole de Lyon pour les années 2017-2018 et éventuellement 2019-2020 par reconduction expresse. Le montant maximum tous lots confondus pour les 4 années s'élèverait à 2 880 000 € TTC. Ces prestations sont décomposées en 2 lots géographiques. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, lancée en application des articles 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits accord-cadres.

Le dossier n° CP-2016-1062 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande relatif aux études d'opportunité et de fonctionnement pour la création, la modification et la conception des aménagements des carrefours à feux sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Cet accord-cadre à bons de commande serait conclu pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années. L'accord-cadre comporterait un engagement de commande minimum de 912 000 TTC pour la durée ferme. Il est donc proposé d'autoriser monsieur le Président à signer ledit accord-cadre.

Le dossier n° CP-2016-1063 a pour objet les travaux de mise en oeuvre de béton hydraulique sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les 2 lots font l'objet de marchés à bons de commande. Ils seraient conclus pour une durée ferme de 2 années, reconductible de façon expresse une fois 2 années. Les marchés intègrent des conditions d'exécution à caractère social et prévoient notamment la mise en oeuvre de clause d'insertion sociale. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 22 juillet 2016, a classé les offres et choisi pour les lots 1 et 2 celles du groupement Sols Confluence/Coiro sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 400 000 € TTC pour la période ferme de 2 ans. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Le dossier n° CP-2016-1064 concerne Oullins. Il concerne l'attribution d'un marché de travaux, à la suite d'une procédure adaptée, pour la reconstruction de la passerelle Lionel Terray. Ce projet a été inscrit dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014. Une procédure adaptée a été lancée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics pour l'attribution du marché pour la reconstruction de la passerelle Lionel Terray, boulevard de l'Yzeron à Oullins. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, le représentant du pouvoir adjudicateur, par décision du 4 juillet 2016, a classé première et choisi l'offre jugée économiquement la plus avantageuse, du groupement d'entreprises LGC / LEGRAND / EIFFAGE pour un montant de 428 400 € TTC.

Le dossier n° CP-2016-1065 concerne Saint Fons. Il concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour l'aménagement de voirie des chemins Belle-Etoile et Fauré. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 juillet 2016, a choisi celle de l'entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes, pour un montant de 390 640,68 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n° CP-2016-1066 concerne l'avenant n° 1 au marché de travaux de voirie réseaux divers (VRD) pour la 3^e phase de la requalification de l'avenue des Alpes à Marcy l'Etoile. Différents aléas de chantier rencontrés pendant la période de réalisation des travaux ont conduit à réaliser un avenant. La différence d'altimétrie et de planimétrie entre la voie interne du CHM et la voirie aménagée par la Métropole a nécessité la reprise et l'adaptation des études ainsi que la mise en oeuvre de quantités supplémentaires de matériaux (grave, remblais, etc.). Compte tenu des prix nouveaux (assainissement / eaux pluviales) et des ajustements de quantités, cet avenant n° 1 d'un montant de 78 187,20 € TTC porterait le montant total du marché à 1 648 218,61 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 4,98 % du montant initial du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Le dossier n° CP-2016-1067 concerne Vaulx en Velin. Il s'agit de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du boulevard urbain est, section comprise entre l'avenue Garibaldi et le boulevard Charles de Gaulle. Des prestations nouvelles non prévues initialement et dont la réalisation était nécessaire ont entraîné un allongement de la durée des travaux et des coûts supplémentaires. Des modifications de programme, à l'initiative du maître d'ouvrage, ainsi que l'allongement des délais et le fractionnement du chantier ont par ailleurs entraîné l'augmentation et la diminution de certains coûts : suivi technique, assistance du maître d'oeuvre, études et aménagements complémentaires, des modifications de programme ou de prestations, ainsi qu'un allongement des délais et fractionnement du chantier. Cet avenant n° 1 d'un montant total de 30 859,80 € TTC porterait le montant total du marché à 920 816,84 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 3,96 % du montant global du marché. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Je présente maintenant les 2 dossiers de monsieur Da Passano.

Le dossier n° CP-2016-1120 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux de gros entretien et de renouvellement des chaussées du boulevard Laurent Bonneval. Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. L'accord-cadre à bons de commande comporterait un engagement de commande minimum de 1 020 000 € TTC et maximum de 4 200 000 € TTC pour la durée ferme de l'accord-cadre à bons de commande. Il est donc proposé d'autoriser monsieur le Président à signer ledit accord-cadre.

Le dossier n° CP-2016-1121 a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un accord-cadre à bons de commande pour les prestations de balisage pour les voies rapides et les tunnels de la Métropole de Lyon. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit accord-cadre.

Voilà monsieur le Président pour l'ensemble de mes dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2016-1068 - Programme d'actions en faveur de la prévention et de la valorisation des déchets éligibles au Fonds déchets - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) -

N° CP-2016-1069 - Assistance à la mise en place de sites de compostage partagés (pieds d'immeuble, quartiers et cantines), formation et prestations de broyage sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Baume rapporte les dossiers n°CP-2016-1068 et CP-2016-1069. Madame Baume, vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée BAUME, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-1068 est relatif à la prévention des déchets sur le territoire de la Métropole de Lyon. Il est rappelé que l'objectif fixé était une diminution de 7 % des quantités d'ordures ménagères produites sur le territoire. Les actions sont donc continuées sur le territoire avec une prochaine définition concrète de nos objectifs dans le prochain plan de prévention des déchets.

Toutefois La Métropole s'inscrit dans la dynamique nationale dans le respect des engagements préconisés par la loi Transition énergétique ainsi que la loi relative au gaspillage alimentaire. Concrètement la Métropole de Lyon, par cette décision, va solliciter l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Rhône-Alpes et en particulier son fonds déchets afin d'accompagner financièrement la Métropole à hauteur de 50 ou 70 % en fonction des actions sur les questions d'accompagnement au compostage collectif, de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'incitation à la consommation responsable ainsi que sur des études concernant le tri à la source des bio-déchets, la question des déchets verts, broyage et autres formes de jardinage.

Il est donc proposé d'approuver les actions à venir sachant qu'elles seront cadrées par ce plan de prévention des déchets qui sera soumis au vote de l'Assemblée et d'autoriser monsieur le Président à solliciter toutes les aides nécessaires auprès de l'ADEME. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le paragraphe "I - Les objectifs de la Métropole" de l'exposé des motifs, il convient de lire :

"La Métropole de Lyon doit donc poursuivre ses actions en matière de prévention et d'amélioration de la gestion des déchets qui, pour partie, peuvent bénéficier d'un soutien de l'ADEME. A cet effet, elle fixera plus précisément ses ambitions dans le cadre d'un plan de prévention des déchets 2017-2023."

- au lieu de :

"La Métropole de Lyon doit donc poursuivre ses actions en matière de prévention et d'amélioration de la gestion des déchets, qui pour partie peuvent bénéficier d'un soutien de l'ADEME."

Le dossier n°CP-2016-1069 est une déclinaison très concrète. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de prestations et d'accompagnement au compostage collectif. C'est l'association Trièves compostage qui a été retenu sur les 2 lots pour un montant minimum de 6 000 € TTC et maximum de 68 000 € pour unedurée ferme de 2 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée BAUME.

N° CP-2016-1070 - Etudes pour le développement des réseaux de chaleur sur le territoire de la Métropole de Lyon - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) au titre de l'année 2016 -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Belaziz rapporte le dossier n°CP-2016-1070. Madame Belaziz, vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée BELAZIZ, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-1070 a pour objet une demande de subvention au titre de l'année 2016 auprès de l'ADEME afin de réaliser des études pour le développement du réseau de chaleur sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Pour cette année 2016, 2 études pilotées par la Mission énergie ont été lancées. A savoir une étude d'optimisation du potentiel du RCU de Rillieux la Pape en lien avec la modernisation de l'usine de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) Lyon-sud et une seconde concernant la faisabilité technico-économique pour la mise en place d'un système de récupération de la chaleur contenue dans le réseau d'assainissement métropolitain pour alimenter les bâtiments réalisés dans le cadre du projet urbain partenarial (PUP) Karre, sur le secteur Carré de Soie à Vaulx en Velin. Le coût total de ces études est estimé à 40 000 €. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) propose en 2016 un mécanisme d'aides à la décision avec le subventionnement d'une partie de ces études à hauteur de 50 %. La recette pouvant être obtenue de la part de l'ADEME est ainsi estimée à 20 000 €. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à solliciter auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) une aide à la décision d'un montant de 20 000 € pour la réalisation des études ciblées pour l'année 2016, d'accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation. De fait la recette de fonctionnement, soit 20 000 €, sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée BELAZIZ.

N° CP-2016-1071 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) 3F Immobilière Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1072 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Résidences sociales de France auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0800 du 11 avril 2016 -

N° CP-2016-1073 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1074 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1075 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme (SA) Coopérative habitat pact Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1076 - Garanties d'emprunts accordées au Comité de la foire internationale de Lyon (COFIL) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes et de la Banque populaire Loire et Lyonnais - Réaménagement de la dette -

N° CP-2016-1077 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1078 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1079 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

N° CP-2016-1080 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2016-1071 à CP-2016-1080. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : 10 dossiers de garanties d'emprunts qui portent sur diverses opérations concernant 994 logements, 38 places et 21 chambres en instituts médico-éducatifs pour un montant garanti de 47 178 719 €.

Le dossier n° CP-2016-1071 concerne une garantie au profit de la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) 3F Immobilière en Rhône-Alpes pour des opérations d'amélioration de 70 logements à Sainte Foy lès Lyon, 56 à Francheville et 62 à Villeurbanne, l'acquisition en VEFA de 3 logements à Lissieu et la construction de 36 logements à Lyon 7°. Pour l'ensemble de ces opérations, le montant est de 8 095 648 €.

Le dossier n° CP-2016-1072 concerne une décision modificative, la décision n° CP-2016-800 de la Commission permanente du 11 avril 2016. Elle prend acte de la renégociation du prêt intervenu entre la Caisse des dépôts et consignations et la SA d'HLM Résidence sociale de France pour la construction de 144 logements à Lyon 9°. Le montant garanti reste inchangé, soit 5 862 991 €.

Le dossier n° CP-2016-1073 concerne une garantie au profit de la SA d'HLM Bâtigères Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 13 logements rue Gambetta à Fontaine sur Saône. Le montant garanti est de 1 176 250 €.

Le dossier n° CP-2016-1074 concerne une garantie au profit de la SA d'HLM Cité nouvelle pour l'acquisition en VEFA de 24 logements rue du Châtenay à Chassieu, 14 logements rue du Chater à Francheville. Le montant garanti est de 2 688 777 €.

Le dossier n° CP-2016-1075 concerne une garantie au profit de la SA Coopérative habitat pact Rhône-Alpes pour l'acquisition-amélioration d'un logement Route de Vienne à Vénissieux. Le montant garanti est de 8 678 €.

Le dossier n° CP-2016-1076 est consécutif au réaménagement de 2 prêts contractés en 2010 et 2011 par le Comité de la foire internationale de Lyon (COFIL). L'un auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, l'autre auprès de la Banque populaire Loire et lyonnais pour financer des extensions sur le parc, le hall d'accueil ainsi que le hall Paul Bocuse. A la suite de ce réaménagement de prêts, il est proposé de maintenir notre garantie à hauteur de 80 % du capital restant dû, soit un montant de 11 300 880 €.

Le dossier n° CP-2016-1077 concerne une garantie au profit de la SAEM Adoma pour des opérations d'acquisition en VEFA de la résidence sociale Olympe de Gouge composée de 164 logements rue du 4 août à Villeurbanne et la reconstruction de la résidence sociale Franklin Roosevelt rue du 8 mai à Bron. Le montant total garanti est de 6 599 449 €.

Le dossier n° CP-2016-1078 concerne une garantie au profit de la SIC Habitat Rhône-Alpes pour la réhabilitation de 114 logements rue de L'Effort à Lyon 7°. Le montant garanti est de 1 571 682 €.

Le dossier n° CP-2016-1079 concerne une garantie au profit de Lyon Métropole habitat pour la construction d'un institut médico-éducatif de 38 places et 21 chambres situé avenue Germain à Saint Priest. Le montant garanti est de 6 924 601 €.

Le dossier n° CP-2016-1080 concerne une garantie au profit d'Alliade habitat pour diverses opérations : l'acquisition en VEFA de 2 logements à Meyzieu, de 3 à Villeurbanne et de 1 à Lyon 5°, la construction de 17 logements avenue Kayser à Saint Genis les Ollières et la réhabilitation de 67 logements rue Jean Jaurès à Villeurbanne. Pour ces opérations le montant garanti est de 2 949 763 €.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP -2016-1071 et en tant que déléguée de la Métropole de Lyon au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-1078 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Béatrice VESSILLER, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Batigère, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-1073 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- Mme Karine DOGNIN-SAUZE, déléguée de la Métropole de Lyon au sein du COFIL, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-1076 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhone-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-1078 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-1080 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2016-1081 -Fourniture de polymères et assistance technique pour les stations d'épuration et l'usine d'incinération de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Autorisation de signer le marché -

N° CP-2016-1082 - Pierre Bénite - Prestations de maintenance préventives et curatives des analyseurs de fumées et des préleveurs en semi-continu de dioxines et de furanes de la station d'épuration - Autorisation de signer le marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables avec la société Environnement SA -

N° CP-2016-1083 - Conventions d'occupation relatives à l'installation temporaire d'équipements radiotéléphoniques sur des ouvrages d'eau propriété de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer des avenants suite au nouveau contrat de délégation de service public de l'eau -

N° CP-2016-1084 - Dardilly - Canalisations d'assainissement en refoulement - Convention d'occupation traversées du domaine public de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) Réseau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n°CP-2016-1081 à CP-2016-1084. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-1081 concerne la fourniture de polymères et assistance techniques des stations d'épuration. Il s'agit d'une procédure négociée et d'une autorisation de signer le marché. Un accord-cadre conclu pour une durée de 2 ans ferme, reconductible de façon expresse une fois dont la totalité, pour 4 ans, est au maximum de 2,4 M€ et au minimum de 800 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1082 concerne des prestations de maintenance préventive et curative des analyseurs de fumée et des préleveurs semi-continus des dioxines et des furanes sur les stations d'épuration, notamment celle de Pierre Bénite. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché sans publicité avec la société Environnement SA. C'est un marché pour une durée ferme de 4 ans avec un montant minimum de 200 000 € et maximum de 600 000 €.

Le dossier n° CP-2016-1083 concerne une convention d'occupation relative à l'installation temporaire d'équipement radiotéléphonique sur les ouvrages d'eau propriétés de la Métropole. Il s'agit de donner l'autorisation de signer un avenant administratif à la suite du nouveau contrat avec Eau du Grand Lyon. C'est une convention tripartite entre la Métropole, l'exploitant de l'eau et l'opérateur.

Le dossier n° CP-2016-1084 à Dardilly concerne des canalisations d'assainissement en refoulement. Il s'agit d'une convention d'occupation avec les Chemins de fer français pour traverser la voie SNCF pour envoyer une partie des effluents des Communes de Limonest est de Dardilly vers la station d'épuration de Pierre Bénite. Le refoulement des eaux usées se fait sur plus de 2 kilomètres via 2 canalisations souterraines. La Métropole devra payer une redevance annuelle pendant 20 ans de 68,01 € ainsi qu'un montant forfaitaire pour l'établissement du dossier en une fois, 1 000 €.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2016-1085 - Albigny sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située chemin du Tremblay, angle montée du Chanoine Rouillet, et appartenant à Mme Claudine Dorey -

N° CP-2016-1086 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°284 et 100 dépendant d'un immeuble dans la copropriété Le Terrailon, située 27, rue Guillermin, et appartenant à l'association des Petites Sœurs de la Sainte Enfance de Lyon -

N° CP-2016-1087 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°82 et 438 et 2 caves situés 3, rue Guynemer et 19, rue Guillermin et appartenant à Mme Marie-Pierre Pastre -

N° CP-2016-1088 - Bron - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, de 58 lots dont 29 appartements et 29 caves, dans la copropriété Le Terrailon, située rue Guynemer, rue Marcel Bramet et rue Hélène Boucher, et appartenant à Alliade habitat -

N° CP-2016-1089 - Ecully - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin du Petit bois et appartenant à M. Xavier Rammeloo -

N° CP-2016-1090 - Francheville - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Joliot Curie et appartenant au Syndicat des copropriétaires de la résidence l'Anthracite -

N° CP-2016-1091 - Givors - Développement économique - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du site des Verreries mécaniques champenoises (VMC) - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu formé de la parcelle cadastrée AN 311, situé avenue Georges Charpak et appartenant à la Société d'aménagement Givors Métropole (SAGIM) -

N° CP-2016-1092 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées rue André Sabatier et appartenant à la Commune -

N° CP-2016-1093 - Grigny - Equipement public - Service accueil placement familial - Acquisition, à titre onéreux, d'un local et de 6 places de stationnement situés 36, rue des Arondières et appartenant à la Commune -

N° CP-2016-1094 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue André Sabatier et appartenant à l'indivision Abdelbaset, Caron, Ben Lakhdar et Thévenon -

N° CP-2016-1095 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles de terrain nu cadastrées AR 75, AR 74 pour partie, et AR 73 pour partie, situées 14, rue des Cuirassiers et appartenant aux sociétés France Télévisions et Télédiffusion de France (TDF) -

N° CP-2016-1096 - Lyon 4° - Habitat - Logement social - Acquisition à titre onéreux d'un bâtiment situé 3, rue Duviard et appartenant aux Hospices civils de Lyon (HCL) -

N° CP-2016-1097 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située lieu-dit La Jacquièrre, chemin de Pommier et appartenant aux propriétaires indivis de l'impasse Beaumarchais - Abrogation de la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0573 du 7 décembre 2015 -

N° CP-2016-1098 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Gadelles, chemin de Pommiers et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Tony -

N° CP-2016-1099 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 14 et 16, rue Louis Saulnier et appartenant à la SNC Kaufman et Broad Promotion -

N° CP-2016-1100 - Saint Genis Laval - Voirie - Acquisition à titre onéreux de 2 parcelles de terrain nu situées 13, chemin de Moly et appartenant à la SARL Sélins ou toute autre société du groupe substituée -

N° CP-2016-1101 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Acquisition, à titre gratuit, de la parcelle de terrain cadastrée BZ 160 située 6, rue de la Poudrette et appartenant à la société Altaréa Cogédim ZAC VLS -

N° CP-2016-1102 - Villeurbanne - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 10, impasse Poncet et appartenant aux époux Terrier -

N° CP-2016-1103 - Villeurbanne - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC Gratte-Ciel nord) - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain cadastrée BD 43 située 114, rue Francis de Pressensé, propriété de l'Etat - Ministère de l'Education Nationale - Académie et rectorat de Lyon -

N° CP-2016-1104 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle de terrain cadastrée BZ 62p2 située 5, rue de la Poudrette et appartenant à la société Altaréa Cogédim ZAC VLS -

N° CP-2016-1105 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu, situé 268, cours Emile Zola et appartenant à la copropriété de la Résidence de l'Ormeraie -

N° CP-2016-1106 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé 82, rue Frédéric Fays et appartenant à M. Albert Garnier -

N° CP-2016-1107 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain, situé 69, rue Jean Jaurès et appartenant à la SAS Icade Promotion -

N° CP-2016-1108 - Craponne - Habitat - Logement social - Cession, à titre onéreux, à la Commune, suite à préemption avec préfinancement d'un immeuble (terrain et bâti) situé 122, avenue Pierre Dumond -

N° CP-2016-1109 - Lyon 8° - Plan de cession du patrimoine - Manufacture des Tabacs - Cession, à l'Université Jean Moulin Lyon 3, d'un volume bâti dépendant de la parcelle de terrain cadastrée AB 51 située 2, cours Albert Thomas - Approbation de la division en volume - Etablissement de servitudes -

N° CP-2016-1110 - Saint Genis Laval - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, de 3 parcelles de terrain nu situées avenue de Gadagne constituant un délaissé de voirie au profit de M. Jean-Marc Piot -

N° CP-2016-1111 - Villeurbanne - Plan de cession - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) HPL Genas, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 95-97, route de Genas -

N° CP-2016-1112 - Lyon 3° - Voirie de proximité - Echange, sans soulte, entre la Métropole de Lyon et l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Charles de Foucauld de terrains nus situés 18, rue Feuillat - Abrogation de la décision du Bureau n°B-2010-1844 du 11 octobre 2010 -

N° CP-2016-1113 - Feyzin - Vallée de la chimie - Appel à projet des 30 - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit des sociétés Serpol et Vicat ou toute société se substituant à elles, d'un terrain nu issu de la parcelle cadastrée BO 56, situé rue des Bitumes - Autorisation de déposer une demande d'installation classée et de permis de construire -

N° CP-2016-1114 - Villeurbanne - Habitat et Logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société anonyme (SA) d'HLM Alliade habitat, d'un immeuble situé 29, rue des Charmettes -

N° CP-2016-1115 - Villeurbanne - Habitat et logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de la société anonyme (SA) d'habitation à loyer modéré (HLM) Alliade habitat, d'un immeuble (terrain+bâti) situé 3, rue Francis de Pressensé -

N° CP-2016-1116 - Sainte Foy lès Lyon - Equipement public - Institution d'une servitude de passage, à titre onéreux, d'un réseau de canalisations publiques évacuant les eaux pluviales et usées sous une parcelle de terrain située angle 24-45, avenue de Limburg et avenue Paul Dailly et appartenant à la société Alliade habitat ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée - Approbation d'une convention -

N° CP-2016-1117 - Villeurbanne - Développement urbain - Projet Médipole - Constitution, à titre gratuit, d'une servitude d'implantation d'une semelle de soutènement d'un mur séparatif grevant un terrain métropolitain, cadastré CH 195, situé au 95, rue Frédéric Fays -

N° CP-2016-1118 - Lyon 8° - Equipement public - Modification du bail emphytéotique conclu avec la Ville de Lyon, à titre gratuit, concernant une parcelle de terrain bâtie à usage de gymnase située 23, rue Francis de Pressensé - Autorisation de signer un avenant -

N° CP-2016-1119 - Chassieu - Promenade du Biézin - Convention de cession de biens mobiliers du domaine privé de la Métropole de Lyon -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2016-1085 à CP-2016-1119. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : 34 dossiers sont relatifs à l'action foncière de la Métropole.

Les dossiers n°CP-2016-1089, CP-2016-1090, CP-2016-1092, CP-2016-1094, CP-2016-1097 à 2016-1099 concernent les Communes d'Ecully, Francheville, Grigny et Meyzieu. Il s'agit d'acquisitions à titre gratuit pour des travaux de voirie de proximité.

Les dossiers n°CP-2016-1085, CP-2016-1105, CP-2016-1107 et CP-2016-1100 concernent les Communes d'Albigny sur Saône, Villeurbanne et Saint Genis Laval. Il s'agit de dossiers de voirie de proximité à titre onéreux. L'ensemble de ces acquisitions représente une surface totale de 1 100 mètres carrés pour un coût total de 41 727 €.

Les dossiers n°CP-2016-1096, CP-2016-1102 concernent Lyon 4° et Villeurbanne. Il s'agit d'acquisitions pour la réalisation de logements sociaux (PLUS et PLAI), 10 sur Lyon 4° et 6 sur Villeurbanne pour un montant total de 2,342 M€.

9 dossiers pour le développement économique pour un montant total de 3 331 483,07 €.

Le dossier n°CP-2016-1091 à Givors, concerne l'achat de terrains nus (633 517,75 €) pour une pépinière d'entreprises.

Le dossier n°CP-2016-1093 à Grigny concerne l'achat d'un local (371 000 €) pour une maison de santé dans une copropriété.

Les dossiers n°CP-2016-1086, CP-2016-1087 et CP-2016-1088 à Bron concernent des acquisitions pour le développement urbain. Il s'agit de lots de copropriété, de 2 appartements type T3, de 29 appartements et 29 caves pour un montant respectif de 111 000 €, 160 000 € et 687 523,32 €.

Le dossier n°CP-2016-1095 à Lyon 3°, développement urbain, pôle d'échanges multimodal Part-Dieu, concerne l'acquisition de terrains 14 rue des Cuirassiers pour la desserte du secteur. Il s'agit d'un terrain d'une surface de 4 686 mètres carrés pour un montant de 789 912 €.

Les dossiers n°CP-2016-1103, CP-2016-1101 et CP-2016-1104 à Villeurbanne, ZAC Gratte-ciel nord, sont relatifs au développement urbain. Ils concernent la réalisation d'une esplanade 6 rue de la Poudrette et ZAC Carré de Soie 5 rue de la Poudrette pour des montants respectifs de 550 000 €, une acquisition gratuite et 28 530 €.

3 dossiers sont relatifs au plan de cession de la Métropole.

Le dossier n°CP-2016-1109 à Lyon 8°: l'acquéreur est l'université Jean Moulin. C'est une cession pour un volume bâti d'une surface de 1 070 mètres carrés pour un montant de 640 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1110 à Saint Genis Laval : il s'agit d'un remembrement suite aux travaux de l'avenue de Gadagne qui datent de 2001. Une rétrocession d'une surface de 269 mètres carrés pour un montant de 24 552 €.

Le dossier n°CP-2016-1111 à Villeurbanne: il s'agit d'une cession à la SCCV HPL Genas pour un remembrement foncier pour la construction de 44 logements dont 30 % de PLUS et de PLAI, 30 % de PSLA et 40 % de PLI pour une surface de 424 mètres carrés. Le montant total est de 1 391 943,20 €.

Le total des cessions représente 2 056 495 €. Le montant total du plan de cession depuis le début de l'année s'élève à 8 659 703 € pour un objectif de l'année 2015 de 5,5 M€. La DFI a pour objectif de céder de plus en plus de patrimoine lorsque cela est nécessaire.

Le dossier n°CP-2016-1108 à Craponne concerne la cession d'un immeuble à la suite d'une préemption avec un préfinancement pour une opération de logement social et de parcs de stationnement public pour une surface de 1 528 mètres carrés. Le montant total est de 700 000 €.

Le montant total des cessions est de 2 756 495,20 €.

Les dossiers n°CP-2016-1112 à CP-2016-1118 concernent les Communes de Lyon 3°, Feyzin, Villeurbanne, Sainte Foy lès Lyon et Lyon 8°. Il s'agit d'échanges sans soulte de terrains au profit de sociétés d'HLM, de baux emphytéotiques, de servitudes de passage pour un montant total de 1 100 000 €.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote des dossiers n° CP-2016-1088, CP-2016-1114 et CP-2016-1115 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*), Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Batigère, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-1096 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2016-1122 - Collèges publics - Désignation des personnalités qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Desbos rapporte le dossier n°CP-2016-1122. Monsieur Desbos, vous avez la parole.

Monsieur le Conseiller délégué DESBOS, rapporteur : Ce dossier concerne la désignation des personnes qualifiées au sein des conseils d'administration des collèges.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué DESBOS.

N°CP-2016-1123 - Prestations de tierce maintenance applicative sur le progiciel HR-ACCESS de la Métropole de Lyon et son infocentre - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -

N° CP-2016-1124 - Acquisition de serveurs, de logiciels et de périphériques associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n°CP-2016-1123 et CP-2016-1124. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-1123 concerne l'autorisation de signature d'un accord-cadre concernant des prestations de tierce maintenance applicative sur le progiciel HR-ACCESS de la Métropole de Lyon et son infocentre pour un montant situé ente 300 000 € TTC et 1,2 M€ TTC. Un nouveau projet sur le même sujet sera proposé au prochain Conseil.

Le dossier n°CP-2016-1124 concerne le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de serveurs, de logiciels et de périphériques associés. Le montant se situe dans une fourchette de 1,2 M€ et 1,8 M€.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N°CP-2016-1125 Convention de participation au projet Mes Infos entre la Métropole et la Fondation internet nouvelle génération (FING) -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte le dossier n°CP-2016-1125. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-1125 concerne, d'une part, l'approbation du projet Mes Infos relatifs à l'expérimentation de self-Data visant à redonner aux citoyens le pouvoir d'exploiter et de partager ses propres données personnelles sous son contrôle et à ses propres fins et, d'autre part, l'autorisation donnée à monsieur le Président pour la signature d'une convention avec la fondation Internet nouvelle génération, porteur du projet Mes Infos.

Ce projet a pour objectif de permettre aux citoyens de se réappropriier ses données alors qu'aujourd'hui ces données personnelles sont exploitées par une multitude de plateformes et services numériques (Google, Facebook...) sans qu'ils en soient réellement conscients. La Métropole de Lyon est pressentie comme territoire d'atterrissage de ce projet qui permettra d'engager un nouveau type de dialogue avec les citoyens en plaçant l'usager au centre de la démarche. Ce projet s'inscrit dans la stratégie Smart-City puisqu'il conforte le positionnement du territoire métropolitain comme un espace d'expérimentation et d'innovation au service du citoyen.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, Mme Karine DOGNIN-SAUZE, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'association FING, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-1125 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N°CP-2016-1127 - Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Képénékian rapporte le dossier n°CP-2016-1127. Monsieur Képénékian, vous avez la parole.

Monsieur le Conseiller délégué KEPENEKIAN, rapporteur : Ce dossier concerne les compléments tarifaires pour la librairie-boutique du musée gallo-romain de Lyon Fourvière. Nous célébrons les 40 ans de ce musée et relançons pour un public jeune et adulte une série d'ouvrages. Je vous conseille en particulier une bande dessinée faite par Obion au musée sous forme d'une résidence.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN.

N° CP-2016-1126 - Formation des assistants maternels - Accord-cadre à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Guillemot rapporte le dossier n°CP-2016-1126. Madame Guillemot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT, rapporteur : Ce dossier concerne un accord-cadre à bons de commande et une autorisation à signer le marché. Il s'agit d'une formation obligatoire des assistants maternels de 120 heures pour avoir l'agrément dont 60 heures avant l'accueil de l'enfant et 60 heures pendant. Ce dossier fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres ouvert avec un engagement de commande minimum de 216 000 € HT et maximum de 630 000 € HT.

M. le Vice-Président BRET : A propos de la problématique de la formation des assistantes maternelles, la Ville de Villeurbanne a fait des propositions dans le cadre du pacte de cohérence métropolitain et des manifestations d'intérêt. Son souhait est d'assurer la formation initiale des assistantes maternelles dans la mesure où la Ville assure la formation suivante. Dans le cadre de la mutualisation des savoir-faire, nous souhaitons pouvoir, en lien avec les services métropolitains, être dans une formation initiale et continue des assistantes maternelles. Si une modification du pacte de cohérence métropolitain avait lieu, cette formation serait assurée par la Ville, sous sa responsabilité et en lien avec les services métropolitains.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT.

N° CP-2016-1128 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er juin au 31 juillet 2016 -

N° CP-2016-1129 - Caluire et Cuire - Lyon 8°- Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de construire -

N° CP-2016-1130 - Lyon 9°- Secteur Gorge de Loup et Deux Amants - Autorisation donnée à l'Atelier d'apprentissage de Gorge de Loup de déposer une demande de permis de construire valant permis de démolir pour l'extension de son établissement sur un terrain situé 103, avenue Sidoine Apollinaire -

N° CP-2016-1131 - Saint Genis Laval - Approbation de la modification du cahier des charges du lotissement situé 9, chemin de la Patinière -

N° CP-2016-1132 - Prestations de carrosserie sur les véhicules inférieurs à 3,5 tonnes de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

N° CP-2016-1133 - Fourniture de pneumatiques pour véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes - Autorisation de signer le marché de fourniture à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

N° CP-2016-1134 - Fourniture d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole de Lyon : parkas et vêtements techniques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de services -

N° CP-2016-1135 - Fourniture de gaz naturel rendu site pour les installations et bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°2 : bâtiments en relève semestrielle T1 et T2 - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre -

N° CP-2016-1136 - Fourniture de gaz naturel rendu site pour les installations et bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°1 : bâtiments en relève mensuelle T3 et T4 - Autorisation de signer le marché subséquent de fournitures à la suite de l'accord-cadre -

N° CP-2016-1137 - Lyon - Maintenance des systèmes de détection et d'alarme incendie de l'Hôtel de Métropole - Lancement de la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables - Autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande -

N° CP-2016-1138 - Lyon 2° - Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CEL P) - Dépose et remplacement d'escaliers mécaniques - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables -

N° CP-2016-1139 - Vénissieux - Construction et aménagements de locaux pour la direction de la voirie - Site de l'ex-Etablissement régional du matériel des armées françaises (ERM) - Lots n°1, 2, 3, 5, 6, 11 et 12 - Autorisation de signer les avenants aux marchés -

N° CP-2016-1140 - Villeurbanne - Prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua - Autorisation de signer l'avenant n°3 au marché public -

N° CP-2016-1141 - Bron - Parc - Cimetière - Demande de rétrocession et de remboursement d'une concession acquise par Mme Hélène Marion -

N° CP-2016-1142 - Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un avenant n°4 à la convention d'affectation et de gestion du 19 avril 1978 avec la Ville de Lyon pour des locaux -

N° CP-2016-1143 - Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - lot n°2 gros oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°1 au protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Citinea ouvrages fonctionnels -

N° CP-2016-1144 - Villeurbanne - Projet urbain Grandclément - Éviction commerciale de la Société par action simplifiée (SAS) dénommée SER-NET ASSAINISSEMENT du local appartenant à la Métropole de Lyon situé 36, rue Emile Decors - Approbation de la convention de résiliation de bail et d'indemnisation -

N° CP-2016-1145 - La Mulatière - Plan de cession - Protocole d'accord entre la Métropole de Lyon et la société par action simplifiée (SAS) dénommée Distinctio pour une éviction commerciale au 2, rue Stéphane Déchant -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2016-1128 à CP-2016-1145. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Le dossier n° CP-2016-1128 a pour objectif de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1er juin au 31 juillet 2016.

Le dossier n° CP-2016-1129 concerne l'autorisation de déposer un permis de démolir portant sur un bâtiment administratif et d'autres bâtiments annexes afin d'anticiper la reconstruction du collège André Lacassagne à Caluire et Cuire et un permis de construire portant sur la construction d'un collège en structure modulaire à Lyon 8°.

Le dossier n° CP-2016-1130 à Lyon 9, secteur Gorge de Loup et Deux Amants, vise à autoriser l'Atelier d'apprentissage de Gorge de Loup à déposer une demande de permis de construire valant permis de démolir sur un terrain bâti occupé par des garages pour l'extension de son établissement.

Le dossier n° CP-2016-1131 à Saint Genis Laval a pour objectif l'approbation de la modification du cahier des charges d'un lotissement de sorte que les dispositions du PLUH se substituent aux règles de division et de constructibilité dudit cahier des charges.

Le dossier n° CP-2016-1132 concerne l'autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande pour des prestations de carrosserie sur les véhicules inférieurs à 3,5 tonnes de la Métropole de Lyon.

Le dossier n° CP-2016-1133 concerne l'autorisation de signer le marché à bons de commande pour la fourniture de pneumatiques pour véhicules légers composant la flotte automobile de la Métropole de Lyon.

Le dossier n° CP-2016-1134 a pour objectif d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et d'autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole.

Les dossiers n° CP-2016-1135 et CP-2016-1136 visent à autoriser la signature du marché subséquent à la suite de la conclusion de l'accord-cadre pour la fourniture de gaz naturel.

Le dossier n° CP-2016-1137 vise à approuver le lancement de la procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables et à donner l'autorisation de signer l'accord-cadre à bons de commande concernant la maintenance des systèmes de détection et d'alarme incendie de l'Hôtel de Métropole.

Le dossier n° CP-2016-1138 concerne l'autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables relatif à la dépose et au remplacement d'escaliers mécaniques au centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP).

Le dossier n° CP-2016-1139 à Vénissieux a pour objectif la signature de plusieurs avenants pour la construction d'un bâtiment neuf pour la voirie qualité laboratoire (VQL) et l'aménagement de 2 bâtiments existants pour la voirie mobilité patrimoine (VMPA) et voirie mobilité exploitation-information (VMEI - cellule comptage) et la construction d'un bâtiment neuf pour VMPA (extension du bâtiment existant) sur le site Etablissement régional du matériel des armées françaises (ERM) à Vénissieux.

Le dossier n° CP-2016-1140 à Villeurbanne a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°3 au marché de prestations intellectuelles concernant des prestations de maîtrise d'oeuvre de bâtiment pour la construction de la plateforme de recherche AxelOne sur le Campus LyonTech La Doua.

Le dossier n° CP-2016-1141 à Bron vise à approuver la rétrocession et l'autorisation du remboursement (151,46 €) de la concession n°8 située en clairière 2 orange au parc-cimetière.

Le dossier n° CP-2016-1142 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°4 à la convention d'affectation et de gestion du 19 avril 1978 avec la Ville de Lyon pour des locaux situés sur le centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Cet avenant porte sur le retrait de la liste des locaux affectés à la Ville de la zone de stationnement et précise les modalités du retrait.

Le dossier n° CP-2016-1143 à Lyon 1er a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°1 au protocole d'accord transactionnel pour le règlement amiable du litige opposant la Métropole et l'entreprise Citinea ouvrages fonctionnels dans le cadre de l'exécution du lot n°2.

Le dossier n° CP-2016-1144 à Villeurbanne a pour objectif d'approuver et de signer la convention de résiliation et d'indemnisation du bail commercial de la société SER-NET ASSAINISSEMENT dans le cadre de la démolition du bâtiment afin d'établir la continuité d'une piste cyclable.

Le dossier n° CP-2016-1145 à La Mulatière vise à approuver et à signer le protocole d'accord entre la Métropole de Lyon et la société par action simplifiée (SAS) dénommée Distinctio pour le commerce qu'elle exploite au 2, rue Stéphane Déchant dans le cadre de la vente de l'immeuble par la Métropole.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2016-1146 - Lyon - Aides à la Pierre - Parc public - Autorisation de transfert de subventions à la suite de la fusion par absorption de la société Le Toit familial par la société anonyme d'habitations à loyer modéré (SAHLM) Cité nouvelle -

N° CP-2016-1148 - Mission d'expertise urbaine et d'élaboration de scénarii de composition urbaine - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de services -

N° CP-2016-1149 - Lyon 1er - Lyon 2° - Rives de Saône - Projet directeur art public - Prestation de conseil et de direction artistique et technique pour la réalisation et l'insertion d'oeuvres d'art - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire, à marchés subséquents, à la suite d'une procédure de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables -

N° CP-2016-1150 - Saint Fons - Mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Les Clochettes et la Cité des Clochettes à Saint Fons - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de service, la convention financière avec la Ville de Saint Fons et de solliciter les participations financières -

N° CP-2016-1151 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) La Soie - Carré de Soie - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

N° CP-2016-1152 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Mission de mandataire pour la conduite des études de maîtrise d'œuvre et des travaux primaires et mission de maîtrise d'œuvre - Autorisation de signer les avenants n°1 -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2016-1146 et CP-2016-1148 à CP-2016-1152. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Le dossier n° CP-2016-1146 concerne les aides à la pierre et l'autorisation de transfert de subventions à la suite de la fusion par absorption de la société Le Toit familial par la société anonyme d'habitations à loyer modéré (SAHLM) Cité nouvelle.

Le dossier n°CP-2016-1148 concerne une mission d'expertise urbaine et d'élaboration de scénarii de composition urbaine. Il s'agit du lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert suite à la clôture d'un précédent marché qui a pris fin le 10 septembre 2016. Le lancement d'une nouvelle procédure de marchés publics s'avère nécessaire pour effectuer des expertises urbaines. L'accord-cadre comporte un engagement de commande minimum de 50 000 € HT et maximum de 250 000 € HT.

Le dossier n° CP-2016-1149 à Lyon 1^{er}, Lyon 2^e et Rives de Saône concerne une prestation de conseil et de direction artistique et technique pour la réalisation et l'insertion d'œuvres d'art. Il s'agit d'une autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire, en l'occurrence attribué à l'opérateur Arter. Ce marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables se justifie par des raisons techniques et artistiques et tenant aussi à la protection du droit d'exclusivité.

Le dossier n° CP-2016-1150 à Saint Fons. Il concerne une mission d'animation du plan de sauvegarde des copropriétés Les Clochettes et la Cité des Clochettes. Il s'agit du lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et d'une autorisation de signer le marché de service, la convention financière avec la Ville de Saint Fons et de solliciter les participations financières afférentes.

Le dossier n°CP-2016-1151 à Vaulx en Velin concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) La Soie au Carré de Soie. Il s'agit de l'autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Différents lots sont attribués (terrassements et voirie, réseaux humides, revêtements et mobilier pierre, réseaux secs et éclairage, fontainerie, signalisation lumineuse tricolore, plantations).

Le dossier n° CP-2016-1152 à Saint Priest concerne une zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle. Il s'agit d'une mission de mandataire pour la conduite des études de maîtrise d'œuvre et des travaux primaires et mission de maîtrise d'œuvre et d'une autorisation de signer les avenants n°1 en lien avec Lyon Métropole habitat à qui a été concédée cette ZAC.

Il s'agit d'un avenant de 13 800 € HT sur le montant total du marché qui s'élève à 404 242,50 € HT et d'un autre avenant conclut avec le groupement d'entreprises INGEROP - HORS CHAMPS pour une mission de maîtrise d'œuvre des travaux primaires dans le cadre de la ZAC du Triangle pour un montant de 39 650 € TTC sur un montant total de 837 348,70 € HT.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2016-1147 - Villeurbanne - Lyon 8^e- Champagne au Mont d'Or - Lyon 6^e- Vaulx en Velin - Lyon 3^e- Aide à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Cardona rapporte le dossier n°CP-2016-1147. Madame Cardona, vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée CARDONA, rapporteur : Dans le cadre des aides à la pierre, ce dossier concerne l'attribution de subventions d'équipements au profit de bailleurs sociaux, dont la liste est annexée au projet de décision, pour un montant total de 3,574 M€. Il s'agit de financement de logements sociaux dans le cadre d'opérations de construction, d'acquisition-amélioration et d'acquisition en l'état futur d'achèvement pour lesquels des subventions d'aide à la pierre sont sollicitées.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Batigères, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Martial PASSI, Président de Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée CARDONA.

N° CP-2016-1154 - Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) issus des déchèteries et des services de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché public -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n°CP-2016-1154. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-1154 concerne un avenant à un marché de déchets diffus spécifiques (DDS) et plus précisément de batteries collectées en déchèterie. On utilisait une variation de la mercuriale n°1336 qui a disparu, maintenant il est utilisé l'indice 1363. La prise en compte de cet indice étant rétroactive, le coefficient de raccordement est calculé. Le prix de rachat au mois de février sera de 0 €. A partir de février, ce sera 0 € plus les variations qui sont calculées par l'indice 1363.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2016-1153 - Transport des élèves en situation de handicap - Autorisation de signer les avenants n°2 permettant d'assurer la continuité du service public -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Le Franc rapporte le dossier n°CP-2016-1153. Madame Le Franc, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LE FRANC, rapporteur : Le transport domicile/établissement scolaire des élèves et étudiants handicapés est une compétence de la Métropole. Ce déplacement peut s'effectuer de diverses manières. L'une d'entre elles étant le transport en véhicule adapté. Ce marché fait l'objet d'un marché public à lots suivi par un service unifié Département/Métropole. Au cours de l'année scolaire écoulée de forts dysfonctionnements ont été constatés de la part d'un des prestataires, Adiate. Observations, mises en demeure, convocations ont été faites sans aucune évolution. Les dirigeants ne se sont pas déplacés. Afin d'assurer la continuité du service, les autres prestataires ont été sollicités en vue de faire des propositions sur les lots du prestataire défaillant. Cela conduit aujourd'hui à modifier par avenants les lots et les montants financiers afférents et d'autoriser monsieur le Président à signer ces avenants.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LE FRANC.

N° CP-2016-1155 - Bron - Quartiers Terrailon et Parilly - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1156 - Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 7° - Lyon 8° - Lyon 9° - Meyzieu - Mions - Neuville sur Saône - Ou Illins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Fons - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vaulx en Velin - Vénissieux - Vernaison - Villeurbanne - Contrat de ville - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Dispositif partenariat pour la tranquillité - Attribution d'une subvention à Lyon Métropole habitat, coordonnateur du groupement de commandes de 13 bailleurs sociaux participants au programme d'actions 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -

N° CP-2016-1157 - Décines Charpieu - Quartier du Prainet - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -

N° CP-2016-1158 - Ecully - Quartier Sources-Pérollier - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1159 - Feyzin - Quartiers des Razes, du Bandonnier, des Vignettes-Figuières-Maures et de la Bégude - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -

N° CP-2016-1160 - Grigny - Quartier du Vallon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -

N° CP-2016-1161 - Lyon 1er - Lyon 3° - Lyon 5° - Lyon 7° - Lyon 8° - Lyon 9° - Quartiers Moncey-Voltaire, Sœur Janin, Loucheur-Gorge de Loup, Gerland, Mermoz, Langlet Santy, Etat-Unis, Moulin à Vent et la Duchère - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1162 - Meyzieu - Quartiers du Mathiolan et des Plantées - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1163 - Neuville sur Saône - Quartiers de la Source et de l'Echo - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -

N° CP-2016-1164 - Oullins - Quartier de la Saulaie - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1165 - Pierre Bénite - Quartier de Haute Roche - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1166 - Rillieux la Pape - Quartiers de la ville nouvelle - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1167 - Saint Fons - Quartiers Arsenal Carnot-Parmentier et Clochettes - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1168 - Saint Genis Laval - Quartiers des Collonges et des Barolles - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1169 - Saint Priest - Quartiers de Bel Air et Bellevue - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1170 - Vaulx en Velin - Quartiers de la Grande Ile - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1171 - Vénissieux - Quartiers de Minguettes-Clochettes et Duclos-Barel - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution de subventions - Approbation de conventions -

N° CP-2016-1172 - Villeurbanne - Quartiers des Buers, Saint Jean, Tonkin, Jacques Monod, les Brosses - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Rudigoz rapporte les dossiers n°CP-2016-1155 à CP-2016-1172. Monsieur Rudigoz vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué RUDIGOZ, rapporteur : 18 dossiers sur la gestion sociale et urbaine de proximité qui constitue un axe prioritaire du contrat de ville métropolitain. Cela permet d'intervenir dans différents quartiers sur la gestion du cadre de vie, sur la participation des habitants pour l'amélioration du lien social et du cadre de vie, la maîtrise du budget des ménages, la sécurité et la tranquillité des habitants, l'insertion sociale et la prise en compte des précarités économique et sociale.

Le dossier n°CP-2016-1155 concerne Bron, les quartiers Terrailon et Parilly. Il s'agit d'un coût global de GSUP pour cette commune de 506 175 € TTC et pour la Métropole, la subvention est de 200 675 € nets de taxes répartis sur différents partenaires (listés dans le projet de décision).

Le dossier n°CP-2016-1156 concerne Bron, Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Fontaines sur Saône, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon 3°, Lyon 5°, Lyon 7°, Lyon 8°, Lyon 9°, Meyzieu, Moins, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux, Vernaison, Villeurbanne : c'est un dispositif partenariat pour la tranquillité dans les parties communes des immeubles. 13 bailleurs sociaux participent au programme d'actions 2016 Lyon, Métropole habitat étant le coordonnateur du groupement de commandes. Le coût global du dispositif sur le périmètre de la Métropole est de 1 503 226 €. La subvention de la Métropole est de 167 445 €.

Le dossier n°CP-2016-1157 concerne Décines Charpieu, quartier du Prainet : pour un coût global de Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de 222 000 €, la subvention de la Métropole au profit de la Ville est de 33 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1158 concerne Ecully, quartier Sources-Pérollier : pour un coût global de GSUP de 56 150 €, la subvention de fonctionnement de la Métropole est de 14 000 € au profit du Comité de gestion Sources-Pérollier et d'Alliade habitat.

Le dossier n°CP-2016-1159 concerne Feyzin, quartiers des Razes, du Bandonnier, des Vignettes-Figuières-Maures et de la Bégude : pour un coût global de GSUP de 43 680 €, la subvention de la Métropole à la Ville est de 19 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1160 concerne Grigny, quartier du Vallon : le coût global de la GSUP est de 13 400 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est de 6 000 € au profit de la Ville.

Le dossier n°CP-2016-1161 concerne Lyon 1er, Lyon 3°, Lyon 5°, Lyon 7°, Lyon 8°, Lyon 9°, quartiers Moncey-Voltaire, Sœur Janin, Loucheur-Gorge de Loup, Gerland, Mermoz, Langlet Santy, Etat-Unis, Moulin à Vent et la Duchère. La subvention globale de la Métropole est de 47 580 € répartie selon les indications du tableau du projet de décision. Le coût global de la GSUP pour la Ville de Lyon représente 2 374 820 €.

Le dossier n°CP-2016-1162 concerne Meyzieu, les quartiers du Mathiolan et des Plantées : le coût global de la GSUP est de 19 000 €. La subvention de la Métropole pour la Ville est à hauteur de 9 500 €.

Le dossier n°CP-2016-1163 concerne Neuville sur Saône, les quartiers de la Source et de l'Echo : le coût global de la GSUP est de 72 000 €. La subvention de la Métropole pour la Ville est de 6 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1164 concerne Oullins, le quartier de la Saulaie : le coût global de la GSUP est de 182 770 €. La subvention de la Métropole au profit de la Ville et des Compagnons bâtisseurs est de 26 500 €.

Le dossier n°CP-2016-1165 concerne Pierre Bénite, le quartier de Haute Roche : le coût global de la GSUP est de 83 000 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est à hauteur de 11 000 € au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat et de la Ville.

Le dossier n°CP-2016-1166 concerne Rillieux la Pape, les quartiers de la ville nouvelle : le coût global de la GSUP est de 249 660 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est à hauteur de 85 500 € au profit de la Ville, d'Erilia et de Dynacité.

Le dossier n°CP-2016-1167 concerne Saint Fons, les quartiers Arsenal Carnot-Parmentier et Clochettes. Le coût global de la GSUP est de 153 783 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est à hauteur de 34 840 € au profit de la Ville et de l'association Espace créateur de solidarités.

Le dossier n° CP-2016-1168 concerne Saint Genis Laval, les quartiers des Collonges et des Barolles : le coût global de la GSUP est de 56 764 €. La subvention de la Métropole est de 12 027 € au profit de l'OPH Grand Lyon habitat et d'Alliade habitat.

Le dossier n° CP-2016-1169 concerne Saint Priest, les quartiers de Bel Air et Bellevue : le coût global de la GSUP est de 173 996 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est à hauteur de 30 705 € répartis comme indiqué dans le projet de décision.

Le dossier n°CP-2016-1170 concerne Vaulx en Velin, les quartiers de la Grande Ile : le coût global de la GSUP est de 407 000 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est de 168 500 € répartis comme indiqué dans le projet de décision.

Le dossier n° CP-2016-1171 concerne Vénissieux, les quartiers de Minguettes-Clochettes et Duclos-Barel : le coût global de la GSUP est de 603 344 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est de 184 700 € répartis comme indiqué dans le projet de décision.

Le dossier n°CP-2016-1172 concerne Villeurbanne, les quartiers des Buers, Saint Jean, Tonkin, Jacques Monod, les Brosses : le coût global de la GSUP est de 74 500 €. La subvention de fonctionnement de la Métropole est à hauteur de 29 750 € au profit de Est Métropole habitat.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes et au sein de SCIC Habitat Rhône-Alpes n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-1156 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. David KIMELFELD, Président de la SCIC Habitat Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-1156 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote des dossiers n°CP-2016-1156, CP-2016-1158, CP-2016-1161, CP-2016-1168 et CP-2016-1171 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Conseiller délégué RUDIGOZ.

N° CP-2016-1173 - Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation -

N° CP-2016-1174 - Plateforme ECORENO'V : accompagnement des copropriétés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés de services -

N° CP-2016-1175 - Lyon 2° - Plan climat - Volet habitat - Quartier Saint e Blandine - Mission d'accompagnement des copropriétés vers des projets d'éco-rénovation - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché de services -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte les dossiers n°CP-2016-1173 à CP-2016-1175. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : 3 projets de décisions concernant la politique de réhabilitation énergétique du parc privé.

Le dossier n°CP-2016-1173 concerne l'attribution de subventions individuelles à des propriétaires privés pour un montant total de 280 000 € pour 139 logements privés dont 129 en copropriété et une dizaine en maison individuelle.

Le dossier n° CP-2016-1174 concerne l'accompagnement des copropriétés. La plateforme ECORENO'V fait appel à l'Agence locale de l'énergie qui fournit des conseils de premier niveau pour les propriétaires et les copropriétaires. L'ALE a déjà accompagné 168 copropriétés ce qui représente 13 000 logements. Avec le développement de cette politique, l'ALE ne peut pas à elle seule assurer cette mission.

Ce dossier permet de lancer une procédure d'appel d'offres pour avoir un accompagnement renforcé auprès des copropriétés. Les opérateurs prendront le relais après l'accompagnement de premier niveau réalisé par l'ALE. Le parc potentiel sur l'agglomération est de 270 000 logements privés. Il s'agit d'un accord-cadre avec des engagements de commande annuels pour une durée de 2 ans, reconductible une fois. Le montant minimum est de 150 000 € HT et maximum de 600 000 € HT. Les montants seront identiques si l'accord-cadre est reconduit une troisième année. Le coût total du marché serait au minimum de 300 000 € HT, soit 360 000 € TTC et au maximum de 1,2 M€ HT, soit 1,440 M€ TTC.

Le dossier n° CP-2016-1175 à Lyon 2° Le quartier Sa inte Blandine a fait l'objet d'une expérimentation dans la cadre de la politique de rénovation thermique lancée en 2013. Il a bénéficié d'un accompagnement particulier afin d'initier la rénovation en copropriété. Cet accompagnement arrive à échéance et il est proposé de reconduire un accompagnement spécifique sur un nombre de copropriétés limité afin que celles qui avaient déjà été accompagnées dans la première phase puissent bénéficier encore d'un accompagnement particulier. Le montant prévisionnel minimum de cet appel d'offres est de 40 000 € HT et maximum de 140 000 € HT pour une durée d'un an reconductible 3 fois. Le montant total est de 192 000 € TTC au minimum et de 672 000 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2016-1176 - Fourniture de fruits et de légumes frais et de produits végétaux prêts à l'emploi pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° CP-2016-1176. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Le dossier n° CP-2016-1176 concerne la fourniture de fruits et de légumes frais et de produits végétaux prêts à l'emploi pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon, à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché a été attribué à POMONA TERRE AZUR pour un montant minimum de 75 000 € HT et maximum de 350 000 € HT pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 années.

Il s'agit de la 1ère gamme : fruits et légumes frais (en l'état, préparés, parés), de la 4° gamme : végétaux et préparation de végétaux crus ou de la 5° gamme : végétaux cuits sous vide, pasteurisés ou stérilisés.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 11 h 50.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 10 octobre 2016

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

Damien Berthilier
